

L'Association d'arthrite vise 65,000 \$ avec confiance p. 4

la tribune

Vivre en 86 pp. 4 et 6 Informations générales pp. 3, 7 et 8

Révision de la loi sur le zonage agricole

Un juste retour du balancier croit Gardner

par Maurice CLOUTIER
VICTORIAVILLE — La révision de la Loi sur la protection du territoire agricole est "un juste retour du balancier", soutient le député d'Arthabaska Laurier Gardner.

Représentant d'un comté où l'agriculture occupe une place de choix, le député a applaudi hier à l'annonce de cette révision par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Michel Pagé.

Assuré que la Loi sur la protection du territoire agricole sera assouplie, M. Gardner prétend que la grande majorité de la population et de nombreux agriculteurs seront favorables aux éventuelles modifications.

"Je suis en faveur de la protection du territoire agricole, mais des raisons justifient des changements", a indiqué M. Gardner.

Il est d'ailleurs prêt à défendre le bien-fondé du processus de révision devant les agriculteurs.

Face à une situation dramatique, le précédent gouvernement a appliqué des mesures extrêmes, a-t-il soutenu.

"Pour nous, de poursuivre le député, il ne s'agit pas d'aller

d'un extrême à l'autre, mais de ramener le balancier dans le milieu."

Éviter les conflits

M. Gardner croit également que les modifications permettront d'éviter des situations conflictuelles comme celle vécue à Princeville.

La Ville de Princeville a tenté en vain, à quelques reprises, d'obtenir le retrait de la zone verte du lot 13-C de Princeville Paroisse afin d'annexer le dit lot et d'agrandir le parc industriel. Les élus de Princeville Paroisse s'opposaient au projet de la Ville.

L'agrandissement de l'usine en place et un projet d'implantation n'avaient pas suffi à la Ville, pour obtenir l'accord de la Commission de protection du territoire agricole (CPTA).

Finalement, le ministre des Affaires municipales, André Bourgeois, a décrété l'annexion de ce lot sans qu'il soit dézonné. Maintenant, la Ville espère obtenir le dézonnage du lot auprès de la CPTA. Dans tout ce dossier, le député Gardner appuie la Ville.

"Pas question de se laisser mettre dans des ghettos"

— Jacques Blais, de l'UPA

par Michel MORIN
SHERBROOKE — "On a eu assez de misère à obtenir le zonage agricole qu'on ne laissera pas le ministre Pagé et les MRC venir tout chambarder. Il n'est absolument pas question de se laisser mettre dans des ghettos."

Président de la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles, Jacques Blais accueille plutôt mal l'intention du ministre Michel Pagé de revoir, dans son ensemble, la loi sur le zonage agricole.

De l'avis de M. Blais, les producteurs ont accepté une multitude de compromis "pour avoir la paix chez-nous", lors de l'entrée en vigueur de la loi sur le zonage agricole.

"On est un peu contre l'idée de laisser bâtir trop de maisons dans les rangs de campagne. Par expérience, on sait que les gens de la ville qui viennent s'installer en campagne ne tardent à pas à se plaindre pour la senteur du fumier ou pour le bruit des machineries. Nous autres quand on va en ville, on accepte les inconvénients de la ville. Que les gens de la ville fassent pareil quand ils viennent en campagne", de dire M. Blais, qui craint que la nouvelle réforme ne

fasse disparaître des territoires propres à la culture.

Le président de la Fédération de Sherbrooke de l'Union des producteurs agricoles, à l'instar de la Confédération de l'UPA, entend donc défendre le statu quo.

"Sur la question de la loi sur le zonage agricole, toutes les fédérations régionales sont sur la même longueur d'ondes. Nous allons suivre ce dossier de très près et nous allons défendre le statu quo", d'ajouter Jacques Blais.

Droits perdus

Même si les producteurs, lors de l'adoption de cette loi sous le gouvernement péquiste, ont perdu le droit de lotir leurs terrains, de diviser leur terre et ont aussi perdu le droit de bâtir de nouvelles maisons ou de vendre une partie de leur terre à leurs enfants pour la construction domiciliaire, M. Blais

estime que le gouvernement doit penser plutôt en fonction de l'avenir du Québec en gardant intact le territoire agricole.



Jacques Blais

"Le ministre Pagé parle des terrains qui ont peu de valeur agricole, mais avec les nouvelles techniques, on peut transformer ces terres en culture. Plutôt que de proposer un zonage à courte échéance pour faire l'affaire des municipalités, le gouvernement devrait plutôt penser à l'avenir agricole du Québec.

La petite politique, ça n'a pas d'affaire dans le secteur agricole", de poursuivre Jacques Blais.

Quant à l'attribution, par le gouvernement du Québec, d'une somme de 100.000 \$ à l'Union des producteurs agricoles pour aider le ministre de l'Agriculture à participer au processus de définition des schémas d'aménagement et à celui de la révision des zones agricoles des MRC, M. Blais estime que ce montant est bien inférieur à la demande initiale de l'UPA.

"On avait d'abord demandé 400.000 \$, mais nous n'avons eu que 100.000 \$. Divisée parmi toutes les fédérations régionales, ça fait seulement 3.000 \$. C'est n'est rien que de la petite poutine", de lancer M. Blais.

La rencontre Rémillard-Murray: encourageante

par Marie TISON
OTTAWA (PC) — La première rencontre entre le ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes Gil Rémillard et le ministre d'Etat fédéral aux Relations fédérales-provinciales Lowell Murray sur le dossier constitutionnel a été qualifiée de très encourageante par les deux parties.

"Le gouvernement fédéral veut vraiment faire un effort considérable pour que le Québec adhère à part entière à la fédération canadienne comme membre de cette fédération, comme partenaire majeur et comme société distincte", a déclaré M. Rémillard à l'issue de la longue rencontre de près de trois heures.

"C'est ce que je trouve de plus encourageant de toute notre rencontre", a-t-il ajouté.

Le sénateur Murray a déclaré pour sa part qu'il sera plus à même d'expliquer en détail la position du Québec au cabinet fédéral.

La rencontre exploratoire d'hier constituait la première étape d'une

tournée que doit effectuer le ministre Rémillard à travers les provinces pour présenter et expliquer les cinq conditions que pose le Québec pour se rallier à l'accord constitutionnel de 1981.

Discussions générales

La rencontre d'hier a donné lieu à des discussions très générales sur ces conditions, soit la reconnaissance d'une société distincte pour le Québec, un plus grand pouvoir en matière d'immigration, la limitation du pouvoir de dépenser du gou-

vernement fédéral, une modification à la formule d'amendement de la Constitution et la participation du Québec au choix des juges de la Cour suprême.

"Il s'agit de voir si nous avons de bonnes chances d'en arriver à une entente", a indiqué M. Rémillard.

Les deux hommes ont admis que la discussion était plus difficile sur certains points, mais ils ont refusé de révéler lesquels.

Le sénateur Murray a rappelé qu'aucune des cinq conditions du Québec n'était inacceptable en principe au gouvernement fédéral.

La formule d'amendement proposée par le premier ministre Robert Bourassa a d'abord été reçue avec quelque difficulté par les autres provinces, mais M. Bourassa s'est

clairement dit prêt à discuter d'autres propositions, a-t-il ajouté.

Le gouvernement québécois propose une formule qui nécessiterait l'accord des deux tiers des provinces et 75 pour cent de la population pour amender la Constitution.

"Pour l'instant, c'est cette formule que M. Rémillard tentera de vendre aux provinces", a déclaré le sénateur.

Alliance

Il a écarté l'idée d'une alliance Québec-Ottawa destinée à faire accepter aux autres provinces les exigences du Québec.

"Le moment viendra peut-être où le premier ministre essaiera de persuader telle ou telle province sur tel ou tel point, mais ce n'est

pas pour demain", a-t-il lancé.

Si le ministre Rémillard n'a pas voulu se lier par un échéancier précis, le sénateur Murray a dit espérer voir le Québec régagner officiellement la fédération canadienne d'ici deux ans.

"Dans mon esprit, s'il y a des obstacles insurmontables, nous verrons d'ici la fin de l'année 1986", a-t-il affirmé.

M. Rémillard commencera à rencontrer les autres provinces d'ici une semaine et demie. Entretiens, les fonctionnaires québécois et fédéraux demeureront en contact.

"C'est un strict début de discussion, nous ne voulons rien brusquer, a déclaré le ministre québécois. Si nous jugeons qu'il y a une possibilité d'entente, nous procéderons plus formellement"



(Laserphoto PC)

Une première rencontre sur l'accord constitutionnel tel que perçu par le Québec, a réuni

hier le sénateur Lowell Murray et le ministre Gil Rémillard.

Cas Zellers Un exemple d'incohérence

par Robert LEFEBVRE
QUÉBEC (PC) — Le cas Zellers illustre bien l'incohérence de la politique du gouvernement Bourassa en matière linguistique, déclare l'opposition officielle à l'Assemblée nationale.

Par la voix du député de Taillon et critique de sa formation en cette matière, M. Claude Filion, l'opposition péquiste exige que le gouvernement fasse appliquer la Loi 101 au chapitre de la langue d'affichage et qu'il cesse ses tergiversations à ce sujet.

M. Filion est d'avis que la situation créée par Zellers qui viole la Loi 101 en affichant dans les deux langues, commande une action urgente.

"Le ministère de la Justice peut bien déclarer qu'il y a des choses plus urgentes à régler, mais il faut comprendre que la question linguistique est fondamentale".

"C'est donc une question urgente, poursuit M. Filion, car le Parti libéral du Québec a toujours laissé planer une politique incohérente. Il pratique le tango sur une question essentielle."

Il ajoute que la question est urgente aussi parce qu'un grand nombre de commerçants montréalais attendent la réaction du gouvernement et que celui-ci se trouve alors à donner le mauvais exemple.

Le député de Taillon rappelle que le ministre responsable de l'application de la Loi 101, Mme Lise Bacon avait déclaré au début de la semaine que des poursuites devraient être intentées contre Zellers. Le lendemain, à Toronto, son chef Robert Bourassa l'a implicitement désavoué.

Constitution: Turner inquiète

OTTAWA (PC) — Deux députés libéraux ont été délégués par le caucus pour rencontrer l'ex-premier ministre Pierre Trudeau, dans un effort pour éviter un affrontement au sein du parti autour des propositions du leader libéral John Turner sur un accord constitutionnel avec le Québec.

La rencontre pourrait avoir lieu dès la semaine prochaine. M. Turner doit lui-même s'entretenir avec M. Trudeau au cours d'une réunion distincte, mais il a refusé hier d'en préciser la date.

Les deux envoyés du caucus sont Robert Kaplan, de Toronto, et Lucie Pepin, de Montréal, qui président conjointement le comité mis sur pied plus tôt au cours du mois pour tenter d'en arriver à un compromis sur cette question controversée.

M. Trudeau n'est pas le seul à s'inquiéter des propositions constitutionnelles du chef libéral, qui doivent être officiellement soumises par l'aile québécoise du parti au congrès de novembre.

Selon M. Rodger Schnass, président de la commission politique du

Parti libéral, certains militants d'autres régions du pays considèrent que les propositions de M. Turner reviennent à octroyer un statut spécial au Québec, ce dont ils ne veulent pas entendre parler.

M. Turner s'est dit prêt à faire des compromis sur la formulation de sa proposition, mais n'entend pas céder sur les principes.

Il favorise notamment la reconnaissance du caractère distinct du Québec comme foyer principal des Canadiens de langue française, ainsi qu'une nouvelle formule d'amendement accordant aux provinces un droit de retrait.

Ces aubaines valent

le coup

d'oeil!



Sous-couche d'intérieur pour email au latex Blanc (01-195) **1888\$** ou moins les 4 litres



Email velouté d'intérieur au latex Blanc (01-509) **2088\$*** ou moins les 4 litres



Email fini perle d'intérieur au latex Blanc (01-709) **2088\$*** ou moins les 4 litres



Email fini perle d'intérieur à l'alkyde Blanc (01-609) **2188\$*** ou moins les 4 litres

C'est le temps d'y voir!

Voyez votre intérieur d'un autre oeil, durant la vente d'automne de Crown Diamond: des aubaines sensationnelles sur des produits de qualité!

CROWN DIAMOND

...en toute confiance

* Offert sans supplément dans toutes les teintes pastel du sélecteur CROWN DECOR. Cette offre se termine le 31 octobre 1986.

Ferronnerie Galt Enr. 2208 Galt ouest, Sherbrooke 569-8819	Peinture De Armond 800 Conseil, Sherbrooke 569-7095 564-1513	Gaston Côté Inc. 1000 est, rue Gall, Sherbrooke 564-8841	Quincaillerie Décor Magog Enr. 368 Principale ouest, Magog 843-1757	R.M. Martin Inc. 44 St-Pierre, Magog 834-4792
Quincaillerie Richmond Inc. 220 Principale Nord, Richmond 826-2535		Quincaillerie J.R. Blanchard 306 Hériot, Drummondville 477-4433		3100

Des plans ambitieux pour la télévision canadienne

La Commission Caplan-Sauvageau recommande que le gouvernement fédéral augmente substantiellement ses investissements dans la télévision canadienne. La direction de Radio-Canada est heureuse, la fédération des réalisateurs l'est aussi, l'Opposition libérale s'en réjouit. Les téléspectateurs eux, les contribuables partagent-ils cet enthousiasme? Sont-ils prêts à défrayer la note? Et sont-ils convaincus que, même avec des moyens accrus, la télévision canadienne les détournera de la programmation américaine?

Arrivant totalement à contre-courant du discours politique canadien des dernières années axé sur les restrictions budgétaires et la déréglementation, les recommandations de MM. Caplan et Sauvageau peuvent apparaître comme un courant d'air frais dans une pièce de plus en plus privée d'aération, surtout pour ceux qui ont déjà souffert d'une certaine austérité et qui en anticipaient encore davantage.

En effet, il est normal que Radio-Canada, elle qui a dû couper dans ses budgets, se réjouisse de voir la Commission recommander une augmentation des productions d'origine canadienne et donc évidemment un accroissement de ses fonds. C'est d'ailleurs là que se pose la première question fondamentale: il est certain que les Canadiens aimeraient pouvoir regarder une programmation qui ressemble plus à leur réalité qu'à celle des États-Unis mais a-t-on les moyens de vraiment concurrencer le riche voisin? La même interrogation se pose avec encore plus de force en ce qui concerne la recommandation de créer un nouveau canal anglais réservé aux informations et aux affaires publiques ainsi qu'un réseau de télévision publique à contenu exclusivement canadien: des investissements énormes.

Même lorsqu'il s'agit de réseau public, la télévision reste une forme de commerce dans la mesure où différents concurrents se disputent la faveur des consommateurs. La Commission Caplan-Sauvageau nous rappelle que les consommateurs canadiens de télévision regardent principalement les émissions américaines; elle estime en outre que si la tendance se poursuit, la télévision d'ici deviendra un simple satellite de celle des États-Unis.

Comme il en est pour d'autres activités commerciales où la taille modeste de notre population nous désavantage, le réflexe est malheureusement de se protéger au lieu de se spécialiser dans ce que l'on fait de mieux. Oui, en plus de recommander davantage d'investissements gouvernementaux, la Commission voudrait aussi que le CRTC soit plus sévère quant à la proportion d'émissions canadiennes chez les télédiffuseurs privés et qu'un dégrèvement fiscal très généreux soit accordé pour les commerciaux diffusés pendant les émissions produites ici. Une sorte de protectionnisme par lequel on voudrait corriger notre faiblesse, pourtant bien compréhensible, par rapport aux États-Unis.

Bien sûr, on dira que l'identité culturelle du Canada est au centre du dossier et que c'est important. On ne peut le nier mais est-ce que la spécificité canadienne passe à ce point par la télévision? Il faut voir aussi que réglementation et intervention accrue de l'État vont à l'encontre de bien des objectifs considérés comme essentiels au développement de notre capacité socio-économique, sans lequel la création culturelle moderne tourne court, qu'on le veuille ou non.

Par ailleurs, d'autres interrogations fondamentales s'imposent: avec une population dix fois moins importante que celle des États-Unis, dispose-t-on d'assez de talents pour nourrir une aussi vaste programmation que la Commission le suggère? Ne vaut-il pas mieux de concentrer ses efforts sur un certain nombre d'émissions de haute qualité? Encore là, se spécialiser plutôt que de lutter en vain.

Pour rejoindre les objectifs de la Commission, il sera peut-être possible de trouver des formules originales de financement qui n'impliqueraient pas exagérément les fonds publics.

Dans ce cas les contribuables, et le gouvernement conservateur bien sûr, partageraient beaucoup plus allègrement le nationalisme de MM. Caplan et Sauvageau.

Roch Bilodeau



OPINION DES LECTEURS

Des propos sexistes dans La Tribune

Je suis abonnée à La Tribune depuis trois ans, soit depuis mon arrivée à Sherbrooke.

Régulièrement, je suis indignée par certains propos sexistes insérés dans vos pages. De plus, j'ajouterais que vos bandes dessinées "Nos voisins" sont habituellement dégradantes autant pour l'homme que pour la femme. Cependant, il semble que je n'avais pas tout vu; en effet, ce matin, j'aperçois la goutte qui fait déborder le vase et il s'agit d'une grosse goutte.

En effet, en page B-7, le con-

ours du journal "Quel est l'homme le plus influent de Sherbrooke?" Vraiment, quelle délicatesse pour les Pearl Dolgin, Clarisse Coderre, Monique Gagnon-Tremblay et autres qui se sont mérité par leurs efforts et leurs talents, les plus grands honneurs et qui entraînent dans leur sillage de nombreux admirateurs et admiratrices qui en sont influencés. N'ont-elles pas contribué à influencer l'opinion et les actions de la population de Sherbrooke?

Je crois qu'il est grandement

temps qu'une personne crédible autant pour les hommes que pour les femmes revise vos parutions avant qu'elles ne paraissent. Vous y gagneriez sûrement plus de lecteurs et de lectrices que votre sexisme oriente vers La Presse ou Le Devoir. Votre seul risque est de gagner une clientèle plus avertie. Espérant voir des changements rapidement, je vous souhaite le meilleur des succès pour vos concours de "la personne la plus influente de Sherbrooke".

Andrée Mallette Boily

Le Canada doit œuvrer pour la paix au Moyen-Orient

En cette Année Internationale de la Paix n'est-il pas surprenant d'entendre que le Canada ne veut pas participer à la conférence sur la paix au Moyen-Orient? Faut-il absolument qu'un pays sente sa paix menacée pour décider d'œuvrer pour la paix et surtout lorsqu'on sait que la situation explosive au Moyen-Orient risque de changer la face du Monde?

Le Moyen-Orient nous semble loin à nous, nord-américains, mais quand on constate que toute la question palestinienne qui languit

depuis des dizaines d'années est la cause sous-jacente de cette montée du terrorisme, soutenu d'un côté par la Russie qui favorise l'entraînement de ces déments dans la vallée de la Bekaa au Liban sous le "patronage" de la Syrie et de l'Iran qui nous envoie ces "Hasse Allah" communément appelés "Les fous de Dieu" (et de quel Dieu?) et des Américains qui, par leur soutien à Israël, l'aident à maintenir l'état d'insécurité et de terreur au Liban Sud.

Ne croyons pas que tout cela est

loin de nous. La France est déjà atteinte et souffrira malheureusement de son inertie et il n'y a que l'océan qui nous sépare de ce monde.

Alors réveillons-nous, secouons nos dirigeants pour cette paix dans laquelle nous baignons sans en connaître vraiment la valeur ne nous soit pas enlevée malgré nous.

J'ai connu la paix, j'ai connu la guerre et à mon pire ennemi, je ne souhaite de connaître cette dernière.

Claudette Larrivé-Ghanem
Sherbrooke

Religion catholique: le ver dans le fruit

Les opinions critiques maintes fois exprimées par le Père Curran, s.j., professeur de théologie à l'Université catholique de Washington, à l'égard des enseignements officiels de l'Eglise et, notamment de l'éthique sexuelle, ont finalement attiré à leur auteur des sanctions dont beaucoup de catholiques regrettent qu'elles aient été aussi tardives.

Comme il fallait s'y attendre, par contre, selon une habitude bien implantée depuis Vatican II, d'autres catholiques, théologiens, clercs et laïcs, n'ont vu dans le Père Curran qu'une autre "victime" de l'autorité intransigeante de l'Eglise, jugée incompatible avec une liberté d'expression à laquelle on ne veut plus d'entraves.

Comme d'habitude également, nos médias d'information se sont fait l'écho empressé et bienveillant des contestataires. A une émission récente de "Second Regard", le Père Curran est venu déclarer son intention de maintenir ses propres opinions en fait de morale sexuelle, et inviter l'Eglise à modifier les siennes. Un peu plus tard, une autre émission télévisée était consa-

crée à un examen critique des positions de l'Eglise en ces mêmes matières. Dans les deux cas, l'opposition retrouvait l'appui coutumier de quelques religieux, vedettes consacrées, si je puis dire, de la contestation et termites d'une Eglise à laquelle ils semblent ne rester attachés que pour y poursuivre, de l'intérieur, un travail de sape persistant.

Leur but, faut-il le répéter: ramener les enseignements de l'Eglise au niveau de médiocrité spirituelle et d'indigence morale qui est aujourd'hui la norme d'une société qui ne veut, et se déclare incapable de s'élever plus haut. Surtout, qu'il est devenu si facile et si courant de s'appuyer sur des sondages d'opinions dont on sait que la majorité des répondants est acquise d'avance à des solutions laxistes généralement opposées à celles de l'Eglise.

Certes, l'on a instauré dans l'Eglise, depuis Vatican II, une liberté de recherche et de critique qui peut être un principe de réforme et de progrès. Mais, pour un catholique, cette liberté ne saurait être féconde que dans le respect des enseignements et des disciplines insépara-

bles de notre religion, dans la fidélité à l'Eglise et à sa mission qui est de nous éclairer sur ce que nous devons croire et pratiquer.

De nos jours, la fidélité et la soumission à l'Eglise ne sont plus exaltées comme des vertus chrétiennes mais traitées comme des atteintes à l'émancipation de l'homme et à la marque d'indigence intellectuelle. Au contraire, la contestation tend à devenir le critère essentiel de cette foi "adulte" à laquelle sont conviés des chrétiens devenus "majeurs" et dans laquelle la sincérité personnelle, subjective, prend le pas sur les vérités enseignées. Pour beaucoup, la foi n'est plus acceptable que sous bénéfice d'inventaire et, donc, très sélectivement.

A une époque où certains néo-catholiques préconisent une religion avant tout axée sur la fraternité, la justice, la tolérance et la charité, il est permis de se demander si l'esprit contestataire qu'ils entretiennent dans l'Eglise répond, dans ses manifestations, et surtout par ses effets démoralisants, aux beaux principes dont ils prétendent s'inspirer.

Pierre Dermine

SONDAGE GALLUP

Moins d'indécis; le Parti conservateur et le NPD font des gains

Un sondage Gallup mené au cours de la 2e semaine de septembre montre que les 2 principaux partis sont presque nez à nez dans les intentions de vote avec le NPD pas très loin derrière. La proportion d'indécis est de 24 pour cent alors qu'elle était de 36 pour cent à la mi-août. Le Parti libéral a perdu de sa popularité auprès de l'électorat et obtient maintenant 36 pour cent, 5 pour cent de moins qu'au milieu du mois d'août. Le Parti conservateur, lui, a fait un léger gain de 2 pour cent par rapport au mois dernier; il obtient maintenant 35 pour cent. Le NPD ga-

gne 4 pour cent et recueille donc la faveur de 28 pour cent de l'électorat.

Au Québec, il y a eu transfert d'une partie des intentions de vote au détriment des libéraux et particulièrement en faveur du NPD. Le Parti libéral maintient néanmoins sa 1ère position alors que les conservateurs et les néo-démocrates sont égaux en 2ème place.

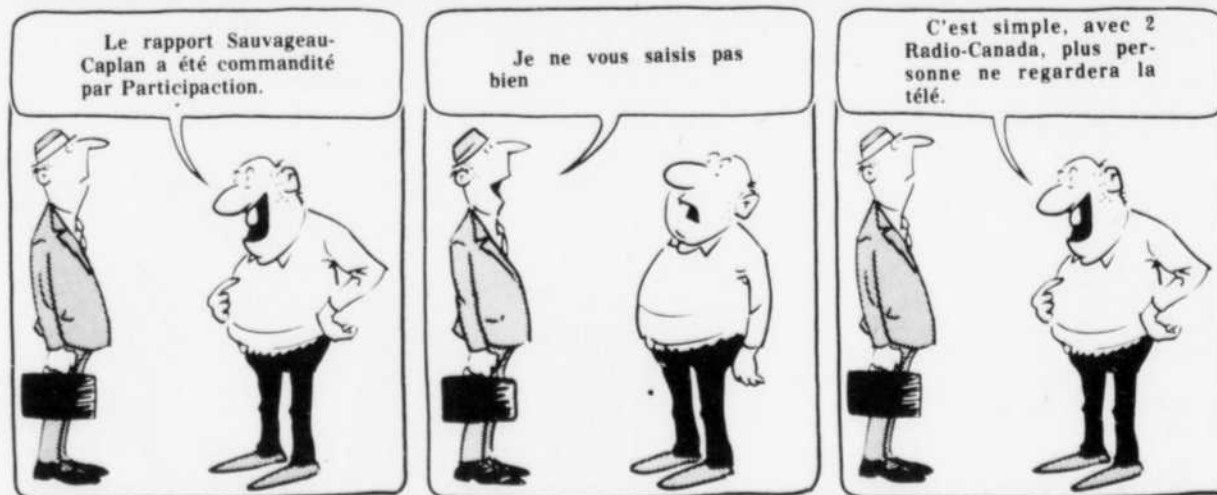
Le même phénomène s'est produit en Ontario où les libéraux ont perdu de la popularité mais ce sont les conservateurs qui en ont profité; ils occupent la 2ème place.

Il n'y a pas eu de changement dans l'Ouest. Le Parti conservateur maintient encore alors que le Parti libéral et le NPD se partagent la 2ème position.

Les résultats de ce sondage proviennent d'entrevues personnelles avec environ 1000 électeurs éligibles menées en septembre 1986. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.

La question était: "Si une élection fédérale avait lieu aujourd'hui, quel serait le parti de votre choix?"

	PARTI CONSERVATEUR	PARTI LIBERAL	NPD	AUTRES
Gallup				
11-13 septembre, 1986	35%	36%	28%	2%
14-16 août	33%	41%	24%	2%
7-9 août	31%	35%	33%	1%
3-5 juillet	36%	41%	21%	2%
5-7 juin	32%	40%	27%	1%
1-3 mai	37%	41%	21%	1%
3-5 avril	37%	40%	21%	2%
13-15 mars	41%	34%	25%	1%
6-8 février	36%	41%	23%	1%
2-4 janvier	41%	36%	23%	1%
5-7 décembre, 1985	37%	38%	24%	1%
7-9 novembre	40%	36%	24%	1%
3-5 octobre	43%	35%	22%	1%
5-7 septembre	48%	29%	22%	1%
Résultats des élections				
septembre 1984	50%	28%	19%	3%
Gallup (27-30 1984)	50%	28%	19%	3%



POINT DE VUE

L'Université de Sherbrooke devant la Commission parlementaire (2): l'intégration au réseau de l'Université du Québec?

D'abord, on y fait état (mémoire de l'Université de Sherbrooke à la Commission parlementaire) d'un déficit accumulé de 15 millions\$. On l'explique surtout par une base historique de financement faussée depuis longtemps et, d'autre part, par les compressions budgétaires imposées au cours des dernières années. Il faut néanmoins reconnaître que, malgré ces compressions, certaines universités, notamment Laval et l'Université de Québec, ont assez bien réussi l'équilibre budgétaire. Cependant, la recommandation à l'effet que soient cessées les compressions est tout à fait pertinente. Quant à celle recommandant l'injection de nouvelles ressources, on ne peut être contre, mais il faudrait s'assurer que cette injection s'adresse à des difficultés particulières comme le vieillissement du corps professoral dans certains programmes en émergence ou en vitesse de croisière.

Quant à la base historique de financement, il semble que, malgré toutes les représentations antérieures, tout ce qui a été reconnu par le gouvernement, c'est la bonne foi de l'Université plutôt que le fond de son discours (dont il n'est pas question ici de remettre en cause le bien-fondé); en effet, en 1974, le gouvernement acceptait un prêt de dix ans sans intérêt, rien de plus. La base historique demeure en partie une manière d'éviter une budgétisation rationnelle des universités.

Le gouvernement ne peut pas passer l'éponge

Certes, le remboursement de tous les déficits des universités par le gouvernement et une nouvelle base idéale de financement, suggérés par le mémoire de l'Université de Sherbrooke, pourraient offrir à cette dernière la rampe pour un nouveau départ. Mais il n'est pas évident que le déficit d'autres universités s'explique de la même façon que celui de l'Université de Sherbrooke. Par conséquent, le gouvernement aurait tort de tout simplement passer l'éponge et de récompenser la lenteur de certaines institutions à réagir aux impératifs de la rationalisation exigés par les compressions budgétaires. Il faudrait seulement souhaiter qu'il particularise ses attitudes par rapport à chaque cas: est-ce politiquement possible?

Si le débat ne va pas dans la population, alors, la réponse est sans doute non. Les grosses universités ont une performance inégale, et la situation d'un bon nombre de petites est équilibrée à travers le réseau de l'Université du Québec. Sherbrooke se retrouve alors seule, aux côtés de Concordia et de Bishop, sur le terrain de bataille des grandes universités: c'est l'histoire du pot de terre et du pot de fer.

Avantage à s'allier au réseau de l'Université du Québec

L'université aurait sans doute avantage à long terme à s'allier au réseau de l'Université du Québec probablement sous forme d'un partenariat privilégié, qui pourrait se rapprocher du statut d'"université associée" prévu (notamment pour l'UQAM) dans les démarches de l'UQ pour modifier sa loi constitutive.

Ce dernier statut permet à l'université associée de conférer ses propres diplômes, de faire les ententes interuniversitaires de son propre chef après en avoir informé l'UQ, et enfin de recommander au gouvernement la nomination de son recteur et de son conseil d'administration. Une alliance avec l'UQ ne doit cependant pas être conçue comme une manière de résoudre un déficit que ne reprendrait pas le gouvernement: l'UQ n'accepterait probablement pas (à moins qu'on ne lui torde le bras) de se faire imposer un déficit venu d'ailleurs, surtout s'il a une connotation structurelle. Lorsqu'on regarde l'évolution de l'UQAM ou même d'une petite constituante comme l'UQTR pourtant géographiquement peu avantagée entre deux grandes villes compétitrices, et qu'on tient compte du décalage historique lié au jeune âge,

il n'y a pas à rougir de l'alliance suggérée.

Cette alliance pourrait être conçue moins comme une source de financement qu'une source de support dans des batailles clés reliées aux paramètres gouvernementaux du financement des universités.

Mis à part quelques secteurs, notamment les sciences administratives, pour lesquels l'UQAM a exercé une compétition au niveau du recrutement de professeurs et de sa clientèle, l'Université du Québec, au sein des grandes universités, est la moins menaçante pour Sherbrooke, qui est la seule région où elle n'a pas encore fait poussé de ramifications. Pour conclure sur la base historique de financement, résumons en disant que tout en étant compréhensible, la position de l'Université de Sherbrooke a peu de chances d'être entendue, à moins qu'elle ne s'allie à une grande université dans le dossier des paramètres du financement universitaire.

Conclusion

Les suites de la commission parlementaire sur les universités pourraient être pour l'Université de Sherbrooke une heure de vérité quant à son futur qui sera un redressement ou une périlication. Il faut souhaiter bonne réflexion et bonne chance à ses dirigeants.

Hubert Wallot

la tribune l'information internationale

Entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie

Les négociations reprennent dans un climat morose

par Didier FAUQUEUX

VIENNE (AFP) — Les négociations entre l'OTAN et le Pacte de Varsovie sur une réduction des forces conventionnelles en Europe centrale (MBFR) reprennent aujourd'hui à Vienne dans un climat plutôt morose, en dépit des espoirs

qu'a suscités la conclusion d'un accord militaire Est-Ouest à la Conférence sur le désarmement en Europe (CDE) à Stockholm. Rien n'indique en effet, estime-t-on dans les coulisses des MBFR, que la situation ait évolué positivement depuis que les négociateurs se sont quittés sur un constat d'é-

chec, le 3 juillet dernier, pour leur longue pause d'été.

A la clôture de la 39e session des MBFR, les représentants des deux alliances militaires s'étaient mutuellement reprochés d'avoir proposé des mesures de vérification inacceptables.

Dans l'impasse depuis 13 ans, les MBFR achoppent principalement sur le problème du contrôle et de la vérification d'un retrait limité de quelque 5.000 soldats américains et de 11.500 soviétiques.

Dans sa proposition du 5 décembre 1985, l'OTAN prévoyait toute une série de mesures de vérifications, allant de la création de postes de contrôle permanents par lesquels devraient passer obligatoirement les troupes qui seraient retirées, à la possibilité pour chaque partie d'effectuer sur place 30 inspections par an durant les trois années suivant ce retrait.

Veto Inacceptable

Dans sa contre-proposition du 20 février dernier, le Pacte de Varsovie reprenait certains points du

projet de l'OTAN, mais introduisait une notion de veto jugée inacceptable par l'Ouest, en précisant que ces inspections sur place ne seraient autorisées que si "elles étaient justifiées".

Le chef de la délégation américaine aux MBFR, M. Robert Blackwill, estime que l'Ouest ne peut pas accepter que près d'un demi-million de soldats soviétiques, qui sont relevés chaque année en Europe centrale dans le cadre de la rotation des effectifs, soient dispensés de passer par ces points de contrôle comme le demande l'Est.

Le délégué soviétique, M. Valerian Mikhailov, a répliqué que la liste de mesures de vérifications proposée par l'OTAN reviendrait "à mettre à nu la structure entière de défense des pays du Pacte, ce qui constituerait une ingérence sé-

rieuse dans les affaires internes de ces pays".

L'URSS a par ailleurs semé une certaine confusion sur l'avenir des MBFR lorsque le numéro soviétique a proposé, en juin dernier à Budapest, une large réduction des forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural, soit en élargissant le mandat des MBFR qui n'embrasse que la zone centrale des deux blocs (Benelux et RFA d'un côté, RDA, Pologne et Tchécoslovaquie de l'autre), soit dans une CDE-2, soit dans le cadre d'un forum entièrement nouveau.

Les propositions de M. Gorbatchev sont actuellement examinées par un groupe de l'OTAN à Bruxelles qui devrait faire son rapport aux gouvernements des pays membres de l'Alliance Atlantique dans le courant du mois d'octobre.



Peu avant l'ouverture hier à Vienne de la session extraordinaire de l'Agence internationale pour l'énergie atomique, M. Richard T. Kennedy (à gauche), un membre de la délégation américaine s'entretient avec un vis-à-vis soviétique, M. B.E. Shcherbina. (Laserphoto AP)

Les Américains aimeraient en savoir plus sur 2 réacteurs en construction à Cuba

VIENNE (AFP) — Les Etats-Unis aimeraient avoir plus d'informations sur deux réacteurs nucléaires de type soviétique en construction à Cuba, a déclaré le secrétaire américain à l'Energie, M. John Herrington, au cours d'une conférence de presse mercredi à Vienne, où se tient la session extraordinaire de l'Agence internationale pour l'énergie atomique.

Ces deux réacteurs, dont la cons-

truction a commencé en 1983, ont "apparemment une enceinte de confinement", a-t-il précisé. Mais "nous voudrions savoir de quelle taille elle est", "avoir plus de détails sur les caractéristiques" des réacteurs, savoir par exemple "si le coefficient d'énergie est positif ou négatif", a déclaré M. Herrington.

Ces deux réacteurs sont situés près de la ville de Cienfuegos, dans

le sud-ouest de l'île, soit à quelque 140 km de la côte américaine la plus proche, a précisé un haut fonctionnaire américain qui a requis l'anonymat. Ils ne seront pas mis en marche avant 1990. Ils sont de type VVER et d'une puissance de 440 mégawatts chacun. Ce type de réacteur est exporté par les Soviétiques dans des pays de l'Est, dont la Tchécoslovaquie et la Hongrie, a-t-il précisé.

Chirac dément qu'il y ait des négociations

NATIONS-UNIES, New York (AFP) — Le premier ministre français Jacques Chirac a confirmé hier le récent voyage en Syrie de son ministre de la Coopération, mais il a catégoriquement démenti toute intention de Paris de négocier une libération de Georges Ibrahim Abdallah, le Libanais incarcéré dont l'élargissement est exigé par ses amis à coups d'attentats meurtriers en France.

Le voyage à Damas, lundi, du ministre de la Coopération Michel Aurillac est intervenu à la demande la veille au soir des Syriens "pour un échange d'informations sur la si-

tuation au Proche-Orient", a déclaré le chef du gouvernement mercredi à New York au cours d'une conférence de presse. Il a situé le déplacement de M. Aurillac dans le cadre des "relations normales" entre les deux pays.

M. Chirac a par contre "démenti formellement" les informations publiées mardi par l'hebdomadaire Le Canard Enchaîné selon lesquelles des discussions avaient eu lieu entre émissaires français et amis d'Abdallah pour négocier sa libération. Le premier ministre s'est dit "tout à fait décidé à refuser toute

espèce de chantage" auquel il s'est déclaré "allergique".

"Rien ne nous fera changer d'avis, surtout pas les bombes", a-t-il souligné pour ajouter que la France n'avait "jamais pensé un seul instant à soustraire M. Abdallah à la justice".

Un témoignage jugé crédible

PARIS (AFP) — Une employée de l'enregistrement de l'aéroport d'Orly affirme avoir reconnu Emile Abdallah parmi les passagers du vol Paris-Vienne de 20h50, le soir de l'attentat qui a visé le grand magasin populaire Tati (cinq morts) à Paris, mercredi 17 septembre, a-t-on indiqué hier de source autorisée.

Chargée d'enregistrer les passagers du vol Paris-Vienne d'"Austrian Airlines" (vol OS 232) au départ de l'aéroport d'Orly-sud, la jeune femme a spontanément donné son témoignage aux enquêteurs dimanche dernier. Elle affirme avoir reconnu Emile sur la base des photos diffusées par les services de police. Ce témoignage est jugé "crédible et fiable" par la brigade criminelle.

Un Français et un Américain enlevés

BEYROUTH (AP) — Un groupe jusque là inconnu, dénommé "Justice Révolutionnaire" a revendiqué hier l'enlèvement d'un Français et d'un comptable américain de l'université de Beyrouth qu'ils accusent d'espionnage, dans un communiqué remis au journal "An Nahar".

Ce communiqué, publié par le journal indépendant "An Nahar" révèle l'identité de ce Français: il s'agit de M. Marcel Coudry.

Personne pour l'instant n'a signalé sur place sa disparition et le Quay d'Orsay poursuit ses investigations pour vérifier l'authenticité de cet enlèvement.

Le communiqué de "Justice Révolutionnaire" était accompagné de deux photos représentant les deux otages, qu'a également publiés "An Nahar". L'otage américain se nommerait Joseph James Ciccipio, 56 ans et aurait été enlevé le 12 septembre dernier.

MAINTENANT, VOUS POUVEZ ACHETER!

CHEZ GRANADA VOUS POUVEZ ACHETER, LOUER OU LOUER POUR ACHETER VOTRE NOUVEAU TELEVISEUR COULEUR!

Granada l'a ce téléviseur dont vous pourriez être fier : celui sur lequel vous aimerez regarder la prochaine partie de votre équipe préférée. Celui qui rend enfin justice aux effets spéciaux des bons films d'action, à gros budgets. Oui, Granada l'a! Que ce soit le plus récent modèle à écran plat avec un riche son stéréo, le super modèle à écran géant 40", ou encore les téléviseurs couleur avec télécommande... enfin ce qu'il y a de plus nouveau sur le marché, Granada a tout ce qu'il vous faut, maintenant. Et tout cela est couvert par le service "Couverture Granada", prêt à être loué, acheté ou loué pour acheter. Appelez-nous dès aujourd'hui!

TOUT CA, TOUT DE SUITE!

GRANADA
LE DIVERTISSEMENT CHEZ SOI

Votre Dépositaire Granada Autorisé est:
Club Vidéo, Sherbrooke, 1605, rue King ouest, 563-1399

POUR VOUS EXCLUSIVEMENT

LES PERLES VALENZA

Mappins

Collier de boules d'or et de perles d'eau douce À NOUS EXCLUSIVEMENT 99\$
Bracelet assorti 29,95\$

Collier torsadé à 3 rangs de perles d'eau douce À NOUS EXCLUSIVEMENT 100\$
Bracelet assorti 49\$

Collier de 22", en perles de culture, avec fermoir en or 14 K À NOUS EXCLUSIVEMENT 595\$

Mappins
POUR VOUS EXCLUSIVEMENT

Le choix peut varier selon les magasins. Renseignez-vous sur l'écran plan de mise de votre magasin.

SHERBROOKE — CARREFOUR DE L'ESTRIE — 562-1583

Les certificats de placement garantis par la Banque de Montréal.

10%

Taux d'intérêt annuel pour un terme de 5 ans.

◆ Les certificats de placement sont garantis* sans conditions par la Banque de Montréal.

◆ Les termes sont d'une durée de 1 à 7** ans.

Banque de Montréal
Toujours plus pour vous.

Les taux offerts peuvent être modifiés sans préavis.
\$1.000 et terme d'un an au minimum.
*Émis par la Société hypothécaire Banque de Montréal et garantis par la Banque de Montréal.
**Les dépôts à terme de 5 ans et plus ne sont pas des dépôts assurés en vertu de la loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Selon l'Organisation mondiale de la santé

La grippe de cet hiver s'annonce semblable à celle de l'année dernière

selon Associated Press

Surveillée de façon continue par l'Organisation mondiale de la santé, la grippe de cet hiver s'annonce assez semblable à celle de l'année dernière. Cependant, depuis avril 1986, de nouvelles souches de virus ont été isolées en Extrême-Orient, mais elles n'ont pas encore atteint l'Europe non plus que l'Amérique. Les vaccins antigrippaux actuellement en vente sur ces deux continents devraient donc suffire.

Comme dans la plupart des maladies virales, les ressources thérapeutiques sont insignifiantes dans la grippe. La vaccination reste donc le seul moyen de prévention contre cette maladie très contagieuse. Outre les répercussions économiques dues à l'absentéisme, la grippe représente souvent la deuxième cause de mortalité par maladie infectieuse après la tuberculose.

Nombreux problèmes

Mais cette vaccination pose de nombreux problèmes. Contrairement à ce qui se passe pour les autres maladies infectieuses, la protection contre la grippe nécessite une revaccination chaque année en raison du caractère variable des virus.

Les virus de la grippe peuvent en effet subir deux genres de changement. Les glissements, phénomène très fréquent, correspondent à de petites variations à l'intérieur d'une même souche. Quand le changement est trop important, une nouvelle souche apparaît. Ces cassures se produisent environ tous les 10 à 20 ans.

Trois virus de la grippe circulent ensemble actuellement: deux virus A et un virus B. Parmi les virus A, le type H1N1 reste quasiment inchangé depuis 16 ans, ce qui laisse présager une cassure prochaine. Le nouveau virus isolé en Extrême-Orient fait partie de ce sous-groupe. La souche H3N2, appelée aussi Mississippi, est responsable de la mor-

talité la plus importante. Le type B, quant à lui, donne des maladies moins sévères, sans caractère épidémique.

Toutes ces données ne peuvent être obtenues que grâce à l'immense réseau de surveillance mis en place par l'OMS depuis 1969. Un peu partout dans le monde, cette surveillance est assurée par des centres de référence pour la grippe. Chaque année des réunions de concertation réunissent les producteurs de vaccins et les responsables de la santé qui peuvent ainsi définir, grâce à ces informations, la formule précise du vaccin de l'année suivante.

La fabrication d'un vaccin antigrippal exige une durée de six mois. Le vaccin disponible actuellement a donc été établi d'après les informations recueillies au printemps dernier. Ce qui explique que la nouvelle souche ne soit pas prise en compte car elle est apparue en avril en Extrême-Orient. De toute façon, rien ne prouve qu'elle réussira à atteindre l'Europe et l'Amérique avant l'hiver. Par ailleurs, cette souche ne semble pas très méchante.

La vaccination vise à protéger les personnes pour lesquelles la grippe représente un réel danger. Elle est donc recommandée pour le troisième âge, les cardiaques, et toute les personnes souffrant d'affections qui diminuent les défenses naturelles (maladies respiratoires, diabète, éthyli-

L'Association d'arthrite espère recueillir 65,000 \$

Les organisateurs confiants d'atteindre leur objectif

par Guylaine CHARETTE
SHERBROOKE — Pour sa campagne an-

adolescents et qui frappe plus souvent les fillettes que les garçons. La cause exacte de l'arthrite rhumatoïde

mes de prévention, des progrès significatifs ont été enregistrés. Déceler la maladie avant qu'elle ne se manifeste

n'a rien d'utopique.

Seul point positif dans le cas de l'arthrite rhumatoïde, pour la majorité des enfants, la maladie disparaît graduellement et dans 75 pour cent des cas, sans laisser de séquelles. Le traitement développé vise à aider les enfants à mener une vie aussi normale que

possible en attendant que la guérison se produise.

Cause inconnue

La cause de l'arthrite étant inconnue, il n'existe pas encore de médicament ou de méthode de traitement pour guérir la maladie. L'aspirine et ses déri-

vés sont généralement prescrits pour réduire l'inflammation de l'arthrite rhumatoïde juvénile.

Au programme de la campagne de financement, il reste deux activités principales, un brunch le 28 septembre, à l'Hôtel Le Baron, et un dessert brid-ge le 7 octobre.



Yolande Vanier



Anne Harvey

nuelle de levée de fonds, l'Association d'arthrite, section de Sherbrooke, a opté pour l'information.

Des personnes bien informées ouvrent plus facilement leurs bourses. Et il semble que les organisateurs s'engagent résolument vers l'atteinte de leur objectif fixé à 65,000 \$ pour l'Estrie. Difficile de dire cependant de quelle façon la corde sensible de la maladie infantile a pu influencer la générosité des sous-

cripteurs. Les organisateurs de la campagne ont en effet mis l'accent sur le thème de l'arthrite rhumatoïde juvénile, maladie méconnue du grand public.

Il s'agit d'une forme d'arthrite qui se retrouve chez le nourrisson, les enfants et les

demeure encore un mystère. L'inflammation des articulations semble être causée par une réaction désordonnée entre les antigènes et les anticorps.

"Les chercheurs travaillent sur les causes; c'est encore la meilleure façon de s'attaquer au problème", a noté Anne Harvey, médecin rattachée au centre de recherches des maladies rhumatismales du Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Accompagnée de la relationniste de l'Association régionale, Yolande Vanier, le médecin a indiqué que les recherches progressent mais qu'il reste un bon bout de chemin à parcourir. Celle-ci a d'ailleurs indiqué que les recherches innovatrices menées au CHUS sont reconnues à travers le monde. En ter-



Vente de parures pour fenêtres



Offre de présentation de nos nouvelles couleurs
50%
de réduction sur tissus Newport.

LouverDrape a juste ce qu'il vous faut pour habiller vos fenêtres de stores vénitiens verticaux en parfaite harmonie avec votre décor, que vous préférerez le contemporain ou le traditionnel, le chic ou le tout aller. Il n'y a pas un seul problème de revêtement de fenêtre que nos superbes stores verticaux ne puissent résoudre. LouverDrape vous propose des stores vénitiens verticaux fort populaires à prix fort modiques.

EXIGEZ TOUJOURS QUALITÉ LouverDrape

STORE MAG

«Le vrai spécialiste des stores»

35, King Ouest Sherbrooke

STATIONNEMENT GRATUIT À L'ARRIÈRE

821-3604



13005x

Excellent assortiment de nouveautés mode automnales

<p>Pour hommes:</p> <p>Chandails Chemises Viyella Bas Cravates, foulards</p>	<p>Pour dames:</p> <p>Chandails Robes et accessoires Jupes / slacks Blouses Manteaux</p>
---	---

Spécialités: SELECTION FABULEUSE DE KILT ECOSSAIS
Fils à tricot et couvertures de laine et mohair

Faites une visite au magasin de la marchandise de super qualité. Furetez sans hâte! Satisfaction garantie.

The Wool Shop
La Coopérative des producteurs de laine ltée
Centre-ville de Lennoxville 159, rue Queen - 567-4344

12190

VENTE D'AUTOMNE

SÉLECTION SPÉCIALE SUR

<p>MANTEAUX D'HIVER</p> <p>Rég. jusqu'à \$310 SPEC. \$99</p>
<p>MANTEAUX D'AUTOMNE</p> <p>1/2 PRIX</p>
<p>MANTEAUX ULTRA SUEDE</p> <p>Rég. \$675 SPEC. \$499</p>

Nouvelle Mode

Depuis 40 ans à votre service.

20, Wellington nord — Centre-ville — Sherbrooke

12562

La vie dans les Cantons



Club Richelieu

Le Club Richelieu célèbre cette année son 50e anniversaire de naissance. C'est donc dans l'allégresse que Serge Beaulieu a accédé au poste de 40e président de l'organisme. Gilles Payeur, le président ex-officio (à droite), procède à la remise des pouvoirs.



Gagnant de 1,000 \$

Lors d'un tirage tenu dans le cadre du Festival des Marineux, M. Yvon Patry, (à droite) de Weedon, a remporté un prix de 1,000 \$. C'est M. Armand Dion, président du Festival, qui lui a remis son prix.



25 ans de sacerdoce

Le 25e anniversaire de vie sacerdotale du curé Claude Labrecque, de la paroisse St-Jean de Bérbeuf à Sherbrooke, a été souligné en la présence des membres de sa famille. Sur la photo, de gau-

che à droite, nous apercevons Michel et Pierre Labrecque, la mère du curé, de même que Yolande, Jacques, Claude et Daniel Labrecque.

Le monde scolaire

SHERBROOKE (MR) — Le comité d'école de l'école régionale Alexander Galt tiendra son assemblée générale d'automne le mardi 7 octobre, à 19h30, à l'auditorium de l'école afin d'élire les nouveaux membres du comité pour l'année scolaire en cours... le comité d'école presse tous les parents des élèves qui débutent cette année à Alexander Galt de participer à cette assemblée...

Une autre année scolaire vient de débiter et le comité d'école de la polyvalente L'Escalpe, d'Asbestos, veut souhaiter une bonne année aux élèves, aux professeurs, au personnel non enseignant, au secrétariat et à la direction... le comité invite aussi les parents à surveiller la tenue des diverses activités qu'il organisera cette année... une première soirée d'information à leur intention sera tenue d'ici quelques semaines...

Du 25 septembre au 24 octobre, Le Triolet entreprend une campagne visant le respect des autres... à la fin de cette campagne, les élèves et leur répondant éliront 3 élèves de leur groupe qui auront le mieux témoigné du thème retenu par le groupe... au total ce seront environ 350 élèves qui recevront une telle mention et un billet spécial... trois noms seront tirés au hasard à la fin de l'année parmi ces 350 méritants et ces trois jeunes recevront alors un prix...

Différentes activités ont été organisées à chaque niveau au collège Mont-Notre-Dame, dans le cadre de la journée d'accueil... les élèves de 5e secondaire sont allés cueillir des pommes à Compton, celles de 4e secondaire ont organisé une épiluchette de maïs et celles de 1ère, 2e et 3e secondaire ont participé à des activités organisées par les titulaires et les professeurs...

L'école Le Ber a inscrit à peu près de même nombre d'élèves que l'an dernier: 1,014 au prorata, par rapport à 1,029 en septembre 1985... ce sont les quelques 130 nouvelles inscriptions survenues au cours de l'été qui ont contribué à maintenir la clientèle au niveau de l'an passé... l'école estime que les nouvelles acquisitions s'expliquent en partie par la souplesse des structures d'accueil de la polyvalente, les succès remportés par l'école au plan sportif, les mesures prises de l'avant pour encourager les élèves à l'étude, l'instauration de groupes d'élèves talentueux ainsi que l'existence de projets spéciaux à caractère humanitaire, comme le projet de prévention du suicide...

Plusieurs élèves du Collège de Sherbrooke se sont partagé un prix de 2,000 \$ remis par la compagnie Marconi: Christine Alain, Stéphane Blouin, Daniel Boisvert, Alain René Bourassa, Michel Côté, François Cousineau, Jean-Marc Dion, François Filion, Julie Fontaine, Rémi Fortin, Mario Francoeur, Luc Harbour, Sylvain Talbot, Benoît Allard, Bruno Boutin, Eric Langevin, Michel Villecourt, Mario Rivard, Martin Trépanier, Marcel Desjardins et Daniel Fréchette...

Noël Dubois, enseignant en sciences à l'école Le Ber, qui a parcouru 21 kilomètres en une heure et 45 minutes à Sherbrooke, espère parcourir les 42 kilomètres du marathon de Montréal en 4 heures...



Le ministre Jean Charest a remis à Mme Pierrette Dupont, au nom du Secrétariat d'Etat, un chèque qui constitue la première tranche d'une subvention de 25,700 \$ accordée au Collectif pour l'éducation à la carrière, de la faculté d'Education de l'Université de Sherbrooke. De gauche à droite, on trouve M. Denis Marceau, doyen de la faculté, Mme Pierrette Dupont, professeure responsable du Collectif, le ministre d'Etat à la jeunesse, M. Denis Charest et Mme Suzanne Marceau, assistante de recherche.

Carnet communautaire

L'Ambulance Saint-Jean offre aux résidents de Windsor et de la région un cours de secourisme au Centre J.-A. Lemay, à Windsor. Le cours commence le 6 octobre, pour se terminer le 17 novembre. Pour s'inscrire, on peut communiquer avec Germain Martin, au numéro de téléphone 845-3062. Des cours sont également disponibles partout en Estrie. Pour obtenir plus d'informations, on n'a qu'à communiquer avec le Centre de services de l'Ambulance Saint-Jean en Estrie.

Un souper, dont le menu sera typiquement canadien, sera servi, demain, entre 19 heures et 21 heures, à l'école polyvalente Le Phare, à Ascot. Les profits du souper, qui sera suivi d'une soirée dansante animée par un ensemble musical populaire, serviront à subventionner la recherche dont la dystrophie musculaire fait l'objet. Il s'agit d'une initiative du comité de soutien à Gaston Constant qui, le 12 octobre, aura vécu au sommet d'un poteau pendant 500 jours, soit 12 jours de plus que le détenteur actuel du record mondial.

La salle municipale d'Ascot-Corner sera, samedi, à compter de 20 heures, le théâtre d'une soirée dansante, une initiative du Club de l'âge d'or de l'endroit.

La Tribune salue



Ginette Boutin, agent des joueurs dans la Ligue senior de baseball.

Ephémérides

1979 — Après 111 ans de publication, le quotidien de 'Montreal Star' ferme ses portes.

1950 — Le premier ministre du Canada réunit à Québec les premiers ministres des dix provinces pour étudier les clauses d'une nouvelle constitution canadienne.



Inauguration des mini-centrales

M. Renald Sage, conseiller responsable du projet des mini-centrales à Coaticook, procède à la signature du livre d'or. De gauche à droite, MM. Camille Madore, contracteur; André Lagueux, dir. régional du ministère des Mines et Ressources;

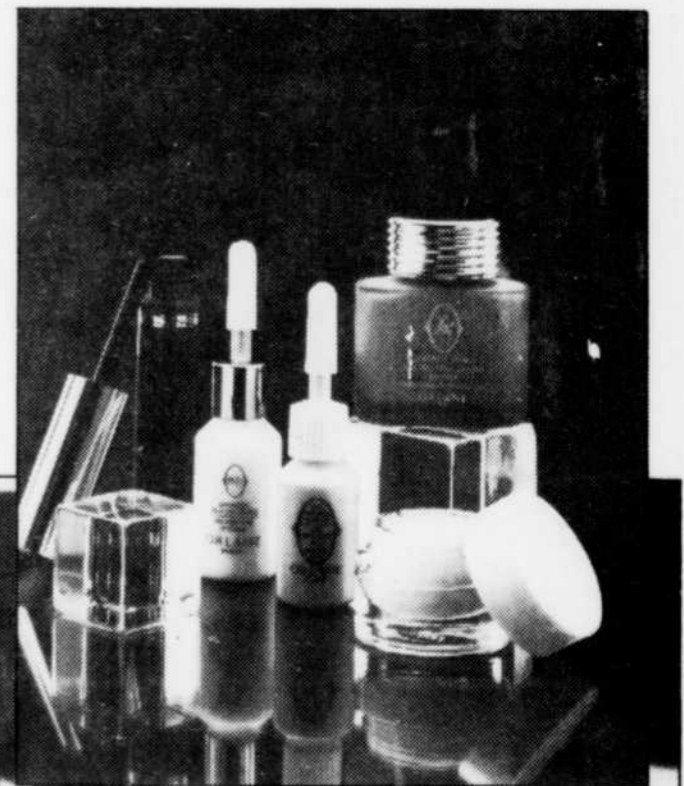
Marcel Benoit, dir. du service d'électricité; Michel Bachis, ingénieur de Flight Canada; Paul Lanbrit, pres. de LNR; André Langevin, maire de Coaticook et François Gérin, député de Mégantic-Compton.

LA COLLECTION DE BEAUTÉ ORLANE PARIS

Orlane de Paris, avec ses nouveaux produits pour les soins de la peau, vous invite à passer à son comptoir chez Sears. Laissez nos conseillers en soins de beauté faire l'analyse de votre peau afin de déterminer votre type de peau et vous conseiller, parmi les produits ci-dessous, ceux qui conviennent le mieux à vos besoins.

- Ligne 'Pure': hypo allergène; non parfumé pour peau sensible.
- Ligne 'Intégrale': pour peau sèche.
- Ligne 'Active': pour peau grasse.
- Ligne 'Classique': pour peau mixte.
- Ligne 'B21': anti-ride, pour tout genre de peau.

Avec tout achat de produits Orlane, vous pouvez vous procurer pour seulement 12,50\$ une magnifique collection de produits de beauté d'une valeur de 53,25\$. Cette collection comprend: Extrait Vital Replica 10 ml, un fard à cils noir de format régulier, un antirides Tour de lèvres 10 ml, une base antirides Paupières 7 ml et une crème compensatrice 6 ml.



Prix en vigueur jusqu'au 4 octobre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT • SERVICE APRES-VENTE ASSURE DANS TOUT LE CANADA • LA CARTE DE CREDIT N° 1 DES MAGASINS A RAYONS AU CANADA • LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE, DIEHARD, CRAFTSMAN
Les mentions 'Ord.' ou 'Etat' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.



La recherche sur la maladie mentale doit être planifiée et rigoureuse

par Michel RONDEAU

SHERBROOKE — La recherche au niveau de la maladie mentale est importante, puisque la société a pour principe de viser le bonheur pour le plus grand nombre d'individus.

Le docteur Yvon-Jacques Lavallée, psychiatre du Centre hospitalier universitaire et professeur adjoint de la faculté de Médecine de Sherbrooke, a prononcé la conférence de la 25e rencontre de l'APAMM-Estrie en abordant la question de la recherche en psychiatrie.

Devant une assistance de plus de 60 personnes venues de diverses municipalités de la région, le docteur Lavallée a fait valoir les bienfaits que pouvait entraîner la recherche, entre autres au sujet des traitements destinés aux malades mentaux.

Cette recherche est d'autant plus justifiée qu'elle peut avoir pour effet d'alléger la souffrance de la personne malade et celle de ses proches. De surcroît, elle se justifie par le fait que la maladie mentale coûte très cher à la société.

Le docteur Lavallée a avec l'assistance examiné comment on peut savoir si un traitement est meilleur qu'un autre. Il a avancé qu'il faut beaucoup de rigueur pour voir si un traitement est efficace et en juger selon ses effets sur une majorité de malades, non pas sur un groupe restreint. Il a dit aussi qu'il faut éviter de conclure rapidement et qu'il faut comparer un traitement à un autre et même comparer ses effets à ceux d'un non-traitement, car parfois le temps et la confiance ont chez certains malades des effets bénéfiques à plus long terme. Si un traitement ne semble pas efficace, estime M. Lavallée, il faut avoir le courage de l'abandonner. Enfin, le psychiatre a noté l'importance d'une recherche planifiée et rigoureuse.

Concernant les objets de la recherche, le docteur Lavallée a identifié ceux touchant les troubles de la schizophrénie, les troubles dépressifs et les troubles d'anxiété. La recherche peut porter sur les médicaments de manière qu'ils aient le minimum d'effets secondaires; elle peut porter sur les diverses formes que peut prendre chaque trouble étudié et elle peut porter sur les attitudes qu'un malade peut adopter pour mieux faire face à sa situation et mieux vivre.

Selon le docteur Lavallée, la recherche auprès des malades eux-mêmes vaudra toujours mieux que l'élaboration de belles stratégies qui n'ont pas leurs racines dans le concret.

Le coordonnateur de l'Association des parents et amis des malades mentaux, M. André Forest, a révélé hier que les personnes intéressées à se procurer les textes relatifs aux 25 rencontres tenues jusqu'ici par l'APAMM-Estrie peuvent en faire l'acquisition au bureau de l'APAMM, rue Dufferin à Sherbrooke.

La prochaine rencontre se tiendra le mercredi 29 octobre, à 19h30, au CRSSSE, 2424 King Ouest. Les participants entendront le témoignage de deux personnes qui ont vécu avec des malades mentaux dans leur famille. Le sujet: vivre avec la maladie... de l'autre.

Au 2e rang au Québec

EAST HEREFORD — En plus de prendre la première place, à l'échelon régional, dans la catégorie Campagnes fleuries, au concours Villes, villages et campagnes fleuries du Québec, East Hereford a pris la deuxième position, à l'échelle provinciale, dans cette catégorie.

226 municipalités convoitaient le titre qui a échappé de peu à East Hereford dont les juges du concours ont souligné l'aménagement paysager original.

Mme Anna Gagnon, maire d'East Hereford, a chaudement félicité tous ses concitoyens pour les efforts qu'ils ont déployés à l'occasion du concours.

Plus de 50 participants

STANSTEAD (MD) — Plus de 50 résidents de la municipalité rurale de Stanstead-Est ont participé au concours campagne fleurie pour l'année 1986. Les gagnants choisis par un jury de trois personnes reliées à l'horticulture, sont M. et Mme Calvin Belnap, pour l'apparence générale; Rita et Alcide Lefebvre, pour le jardin; et Laureen et Mario Palardy, pour les fleurs et rocailles.

Les juges étaient des représentants des serres Lambert, de Rock Forest, des serres Jean-Paul Sévigny, de Compton et des serres Morgan, de Ayer's Cliff. Le maire de Stanstead-Est, Réal Ferland, de même que les conseillers ont assisté à la remise des prix qui s'est effectuée à la salle de la pisciculture Pouliot de Stanstead-Est.

Le nombre de participants a été sensiblement le même qu'en 1985. Cependant, on remarque que plusieurs résidents ont commencé à planter arbres et arbustes pour embellir leur résidence.



L'attrait irrésistible des saphirs

Seulement \$395, chacun

L'automne dernier, nous vous avons présenté notre bague avec saphir taillé en poire orné de diamants. Cette création de feu et de glace a remporté un tel succès que nous avons créé un pendentif assorti. Conçus et réalisés avec un soin jaloux à l'atelier de joaillerie de Birks, la bague et le pendentif sont composés d'un saphir taillé en forme de poire d'environ 0.50 carat et rehaussé de 10 diamants. Montés sur or jaune et blanc de 14 carats. Chaîne en or de 14 carats incluse.

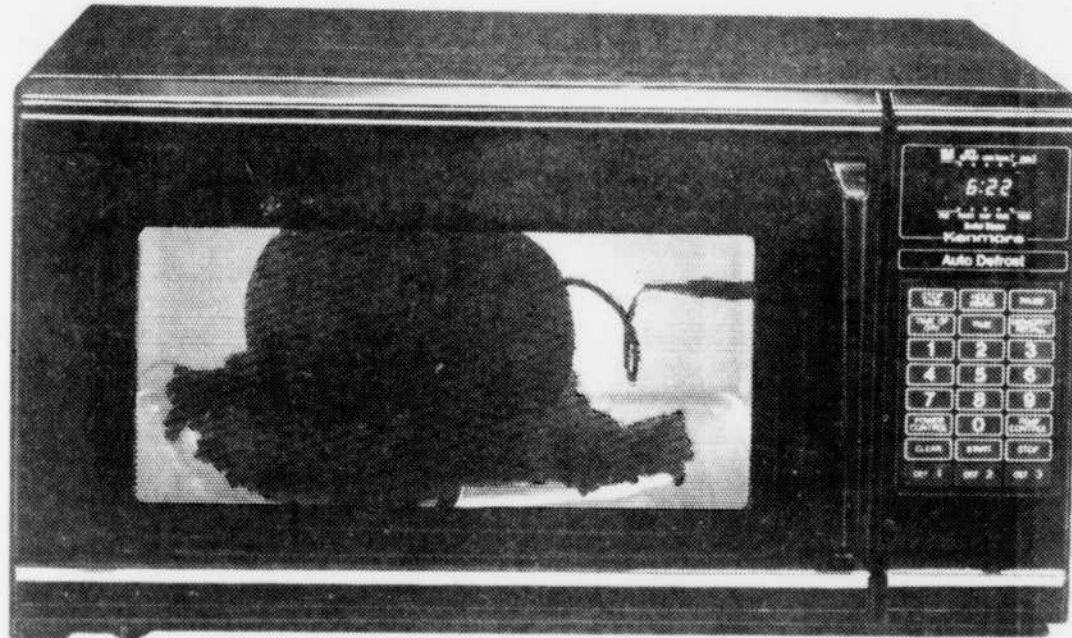
Disponibles jusqu'au 30 septembre. (Valeur de remplacement: \$600.)

Uniquement chez **BIRKS** CARREFOUR DE L'ESTRIE — SHERBROOKE

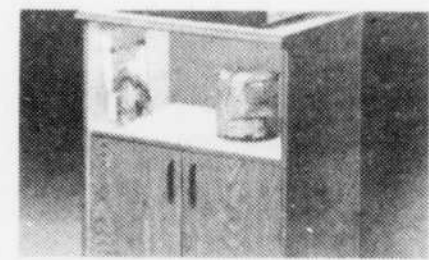
11708

RABAIS 50\$

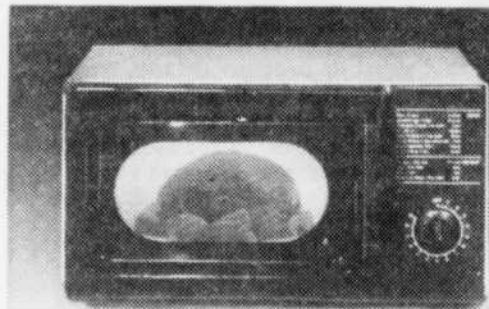
À L'ACTION DE GRÂCES, TOUT UN FESTIN AVEC KENMORE



De bons petits plats...rien de plus simple. Four à micro-ondes Kenmore de format restreint possédant des caractéristiques de luxe! Modèle compact à 3 mémoires de cuisson, décongélation automatique et 100 réglages de puissance. Capacité de 0.8 pi. No 87627. Ord. 549,99\$. Ch.....499,99\$



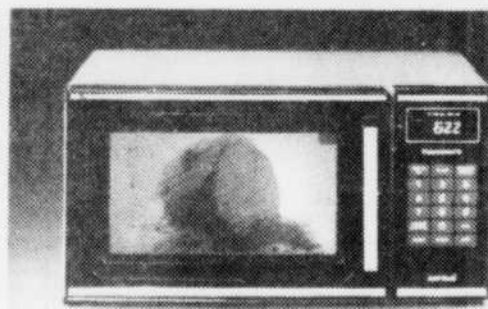
Rabais 10\$. Meuble pour four à micro-ondes. Facile à assembler. No 84509. Sears ord. 89,99\$. Ch.....79,99\$



RABAIS 40\$

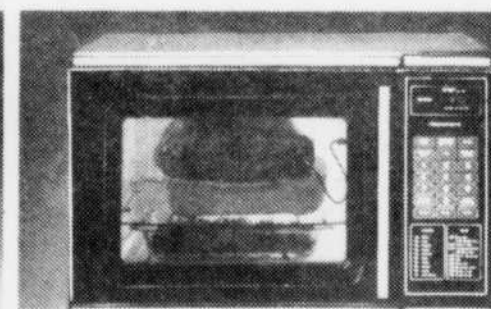
Four à micro-ondes sous-compact. 65-450 watts*. Modèle 0.5 pi. No 87058. Amande. Sears ord. 259,99\$. Ch.....219,99\$

*Basé sur un test avec 2 litres d'eau.



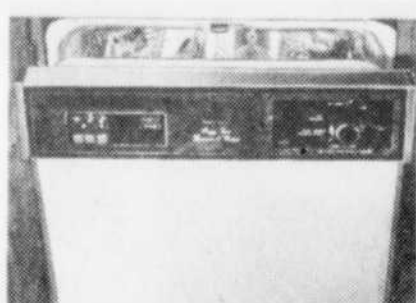
RABAIS 50\$

Excellent four à micro-ondes sous-compact électronique. 0.5 pi. No 87460. Sears ord. 399,99\$. Ch.....349,99\$



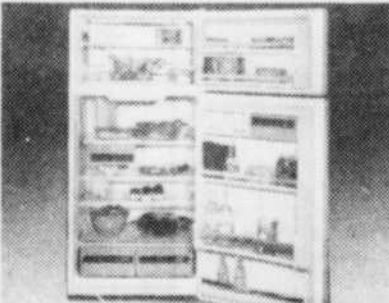
RABAIS 70\$

Four à micro-ondes de grand format de haute qualité. Décongélation programmée. Modèle 1.4 pi. No 88757. Sears ord. 629,99\$. Ch.....559,99\$



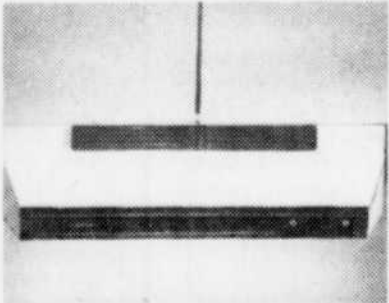
498\$

A bon prix! Lave-vaisselle à encastrer. Intérieur de luxe. No 74330.



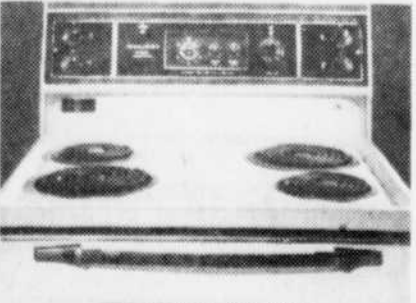
799⁹⁹

Réfrigérateur Kenmore 18 pi sans givre. Blanc seulement. No 30860.



RABAIS 30\$ 719⁹⁹

Hotte 30". Vitesse variable. No 33550. Sears ord. 249,99\$. Ch.....219,99\$



Cuisinière Mark II à four autonettoyant. Horloge de luxe à affichage. Blanc. No 62850.

Prix en vigueur jusqu'au 28 septembre 1986, ou jusqu'à épuisement des stocks.

SEARS

vous en avez pour votre argent...et plus

SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ DANS TOUT LE CANADA

LA CARTE DE CRÉDIT NO 1 DES MAGASINS À RAYONS AU CANADA

LE MAGASIN DES MARQUES KENMORE DIEHARD, CRAFTSMAN

Les mentions "Ord." ou "Était" de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Heures d'ouverture: 9h30 à 17h30 du lundi au mercredi; de 9h30 à 21h le jeudi et le vendredi; de 9h à 17h le samedi. Sherbrooke, Carrefour de L'Estrie, 563-9440. Copyright Canada, 1986, Sears Canada Inc.

Malgré ses propos pessimistes sur les négociations sur le libre-échange

Mulroney presse le négociateur canadien de persévérer dans ses efforts

WASHINGTON (PC) — Le premier ministre Brian Mulroney a donné instruction au négociateur canadien Simon Reisman de persévérer dans ses efforts pour en arriver à un accord de libre-échange avec les États-Unis, même si Washington, comme l'a affirmé la semaine dernière M. Mulroney, paraît peu intéressé à conclure une entente.

Alors que s'ouvrait hier à Washington, la cinquième et dernière ronde des négociations préliminaires sur le libre-échange, M. Reisman a déclaré aux journalistes que le premier ministre lui avait demandé il y a une semaine de "poursuivre ses efforts et de faire du mieux qu'il pouvait

gouvernementales à l'agriculture.

Les discussions ont porté plus en particulier sur les subventions américaines aux exportateurs de blé et sur les subventions canadiennes au transport ferroviaire des denrées agricoles. Les échanges canado-américains au chapitre agricole ont atteint la valeur de \$3,5 milliards US l'année dernière.

M. Reisman a dit avoir reçu ses instructions de M. Mulroney un jour après que le premier ministre eut brossé un tableau pes-

simiste des négociations devant les étudiants d'une école de Brandon, au Manitoba. Ses commentaires avaient immédiatement été interprétés comme une indication que le gouvernement fédéral songeait à rompre les pourparlers.

"Si vous faisiez un pari maintenant, vous seriez forcés de dire qu'il n'y aura pas d'entente, que les Américains n'en veulent pas", avait déclaré le premier ministre.

M. Reisman a qualifié hier de "franches et très réalistes" les dé-

clarations de M. Mulroney, mais a indiqué que le premier ministre avait manifesté dès le lendemain son ferme appui aux négociateurs.

Incertain

"Je ne suis pas sûr", a répondu de son côté le négociateur-chef américain Peter Murphy après qu'on lui eut demandé s'il serait prêt à relever le pari de M. Mulroney.

"Tout le monde savait que ce serait difficile et je ne crois pas que ce soit une surprise

pour personne", a-t-il plus tard ajouté.

Interrogé de façon insistante sur la question de savoir si les Américains étaient tentés d'annuler les négociations, M. Murphy a répliqué que les négociateurs avaient à ce jour abordé la majorité des dossiers et qu'il revenait maintenant à chacune des parties de se demander quelle direction les négociations devraient maintenant prendre. Il a dit douter qu'il recommandera à son gouvernement de rompre les

discussions à l'issue des réunions de cette semaine.

Cette cinquième ronde de pourparlers préliminaires prend fin vendredi, après quoi les équipes négociatrices iront rendre compte à leur gouvernement respectif des résultats de leurs discussions.

A Ottawa, le chef libéral John Turner a, par ailleurs, fustigé le gouvernement pour avoir décidé de chercher un compromis dans la dispute qui l'oppose aux États-Unis au chapitre du bois d'œuvre.



Simon Reisman

ASSEMBLEE PUBLIQUE D'INFORMATION DU FOYER RICHMOND INC.

Le Foyer Richmond Inc. tiendra son assemblée publique d'information, mercredi le 8 octobre 1986 à 19:00 hres au 980 McGauran, Richmond. Il sera question des services dispensés par l'établissement ainsi que des états financiers et plus spécialement de l'implantation d'un nouveau Centre de Jour itinérant.

CORDIALE BIENVENUE A TOUS
Pour informations: 826-3711

Note: la réunion sera suivie d'un buffet pour tous.

Droit de grève

Les policiers qualifient la suggestion de l'UMQ "d'irresponsable et d'irréfléchie"

MONTREAL (PC) — La suggestion de l'Union des municipalités du Québec d'accorder le droit de grève aux policiers a été qualifiée "d'irresponsable et d'irréfléchie" par un front commun d'organisations syndicales chez les policiers.

Les présidents des trois plus importantes associations de policiers au Québec étaient côte à côte, hier après-midi, pour dénoncer la proposition d'un comité des élus municipaux qui voudrait voir modifier les structures de négociations chez les agents.

Le président de la Fraternité des policiers de la Communauté urbaine de Montréal, M. Louis

Simard, son collègue Jocelyn Turcotte, de l'Association des policiers provinciaux, et Jean-Guy Roch, le président de la Fédération des policiers municipaux, sont tombés à "tour de bras" sur l'Union des municipalités.

Dans cette prise de position commune, les présidents de ces trois organismes représentant quelque 13.000 policiers du Québec ont soutenu que le système actuel d'arbitrage est très satisfaisant et très juste.

Répondant à certains élus qui dénoncent ce système, les policiers disent simplement que les maires "n'avaient simplement pas raison ou que les municipalités sont souvent mal préparées devant le tribunal d'arbitrage".

Pour Jean-Guy Roch, le président de la fédération provinciale, un droit de grève assorti du maintien des services essentiels ne serait qu'un "simulacre".

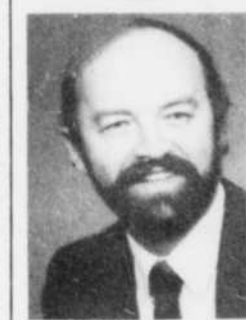
"Comment pourrions-nous faire la grève, a-t-il dit, alors que notre travail est à 95 pour cent considéré comme essentiel par la population".

Le président des agents de la Sûreté du Québec, M. Jocelyn Turcotte, a rappelé de son côté que ses membres avaient dû recourir à des moyens de pression pour tenter de forcer le gouvernement à respecter une décision arbitrale, il y a deux ans.

"Il ne faudrait, a dit M. Turcotte, que les agents municipaux qui sont sous le régime de l'arbitrage, dont les décisions sont exécutoires, abandonnent cette formule qui assure la paix dans les relations ouvrières".

Pour sa part, le président des policiers de la CUM, M. Louis Simard, a dit que la présence policière constante est absolument essentielle au sein de la communauté.

Chez Gilles Lemire Auto



M. Réjean Tessier

La direction de Gilles Lemire Auto est heureuse d'annoncer qu'elle a retenu les services de M. Réjean Tessier à titre de gérant aux ventes. M. Tessier invite tous ses clients et amis, et clients de la maison, à le consulter pour l'achat d'un de leurs véhicules économiques, à savoir celui qui correspond le mieux à leurs besoins. Pour retenir ses services, composez 563-9915, ou rendez-vous au 1681, King ouest, Sherbrooke, 12512x.

Affaire Davey: Turner s'efforce de rester au-dessus de la mêlée

OTTAWA (PC) — Le chef libéral John Turner s'est efforcé de rester au-dessus de la mêlée et a refusé, hier, de dire s'il endossait l'opinion de la présidente du Parti libéral Iona Campagnolo quand elle affirme que les déclarations du stratège du parti, le sénateur Keith Davey, constituent de véritables coups de poignard dans le dos de son leader.

Il n'a pas semblé plus troublé d'avoir appris que l'ex-député québécois Marcel Dionne, un de ses partisans dans la course à l'investiture libérale en 1984, a décidé de voter contre lui lors du congrès du parti, en novembre.

L'ancien député de Chicoutimi a déclaré au cours d'une interview téléphonique qu'il avait changé d'idée à propos de M. Turner à cause des sondages qui font état de son peu de popularité. Il a ajouté qu'il donnerait probablement son appui à Jean Chrétien, si les résultats du vote de novembre entraînent une campagne d'investiture, et si M. Chrétien décide de se présenter.

La déclaration de M. Campagnolo, mardi, faisait suite à la publication d'extraits d'un ouvrage à paraître du sénateur Davey dans lequel il écrit qu'elle n'a pas de jugement politique et que ses émotions prennent le pas sur son intellect. L'ouvrage comporte de nombreux commentaires défavorables à l'endroit de M. Turner.

Mme Campagnolo a affirmé que M. Davey poignarde dans le dos M. Turner, avec l'appui d'autres personnes, qu'elle a refusé d'identifier.

M. Turner a déclaré pour sa part hier qu'il n'avait aucune preuve de l'existence d'un groupe associé à M.

Davey pour lui trouver un successeur à la tête du parti.

Vous avez besoin d'une voiture? Consultez les

PETITES ANNONCES de

la tribune

564-0999

NOUVEAU A SHERBROOKE!
Michel Dubreuil prop.
SALON DU BILLIARD
face à l'aréna Yvan Dugré, coin Galt et McManamy
Ambiance spéciale pour les dames.
Bienvenue à tous! Aussi: EQUIPEMENT VIDEO DU BARB. INC. 1182X
Tables Brunswick et Gold Crown.

CARRIERES ET PROFESSIONS

N.B. Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

VENDEURS DEMANDÉS

pour la région de Sherbrooke et Granby
Pour personne dynamique.

Expérience dans le domaine du chauffage serait un atout.

Salaires à discuter.
Clientèle de base établie.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Gaz Naturel Richard Inc.
1020, Boul. Queen,
Bureau 100,
Sherbrooke, Qué.
J1J 3T8

13101

VENTE & MARKETING

Une grande compagnie québécoise offre une opportunité de carrière à toute personne pouvant se qualifier pour la mise en marché et la vente de notre produit. Excellente formation et ambiance de travail.

Intéressé(e) ???

Composez: **569-9016**

13568

Drapeau touchera une pension de 24,000 \$

MONTREAL (PC) — Après 29 ans comme maire de Montréal, Jean Drapeau, ne touchera qu'une modeste pension de \$24,000 de la ville. Il est toutefois question, au ministère des Affaires municipales, de trouver une façon de corriger cette situation.

C'est la charte de Montréal qui fait loi en cette matière de pension, comme en ce qui a trait à la rémunération du maire et des conseillers.

Selon la charte, pour avoir droit à une pension, le maire doit avoir été en fonction pendant au moins 15 ans. Le montant de cette pension selon les articles de 1977 de la charte est de \$24,000.

CHC
CENTRE HOSPITALIER DE COATICOOK
POSTE VACANT
COORDONATEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS
(unités d'hébergement)
EXIGENCES
• Détenir un permis en règle de l'O.I.I.Q.
• Baccalauréat en soins infirmiers ou en voie d'obtention
• Expérience auprès des personnes âgées
• Expérience minimale de 5 ans, dont 3 en gestion
• Aptitudes en pédagogie, évaluation de la qualité des soins.
ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS
• Relève de la D.S.I.
• Assure la coordination des fonctions cliniques et administratives d'un groupe d'unités.
• Participe aux programmes et projets visant l'ensemble des soins infirmiers.
SALAIRE
• Selon la politique de rémunération du M.S.S.S.
Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 octobre 1986 à:
M. Roland Bégin,
C.H. de Coaticook
138, Jeanne Mance
Coaticook, Qué.
J1A 1W3
13338-20-25 sept.

SPECIALS DU FESTIVAL finissant le 27 septembre
Nos prix sont en couleurs

Epargnez \$61.00 sur un groupe de manteaux 100% laine.

Epargnez \$36.00

Jacket
Tissu de laine et nylon.
Rég. \$115.00
SPECIAL \$79.00
Grandeurs 8 à 18

CES VETEMENTS NE SONT QUE DES EXEMPLES DE NOTRE GRAND CHOIX

NOUS SIMPLIFIONS VOTRE CHOIX! PARCE QUE NOUS EN AVONS BEAUCOUP!

20% DE RABAIS AU RAYON DES SOUTIENS-GORGE

Rég. \$220.00
Spécial \$159.00
Grandeurs 6 à 16.

CENTRE DE LA MODE SAUVE
PLAN DE MISE DE COTE
MasterCard VISA
304, rue PRINCIPALE ouest MAGOG 843-6229
10570



SPECIAL 5e ANNIVERSAIRE

Entrée: 1.95
Salade César 1.95
Plat principal: Rosbif au jus 6.95
(portion Dauphin) 12.95
Assiette de langoustines (12) 6.95

Du lundi au mercredi soir seulement
FONDUE CHINOISE 5.95
(à volonté)

Venez déguster votre boisson exotique ou café flambé favoris au nouveau
CAFE-BAR FLIPPER

SALLE DE RECEPTION
disponible pour clubs sportifs, clubs sociaux, après-funérailles, mariages, réceptions de tous genres.
Buffet chaud et froid.
Bar avec apéritifs, bières, vins et digestifs.
Ambiance amicale. 12322

835, Conseil, Sherbrooke
Réservations: 565-0911

Morgentaler obtient une suspension des procédures

TORONTO (PC) — Le Dr Henry Morgentaler et deux de ses associés ont obtenu une suspension des procédures, mercredi, quand ils se sont présentés en cour sous des inculpations relatives à la pratique d'avortements.

Le médecin montréalais ainsi que ses collègues, les docteurs Robert Scott et Nikki Colodny, devaient tous les trois répondre à deux chefs d'accusation de conspiration pour pratiquer des avortements. Les trois chirurgiens ont été appréhendés à leur domicile, mercredi matin.

La suspension des procédures, accordée à la demande de la couronne, signifie que les accusations peuvent demeurer en vigueur pendant une période de 12 mois, mais qu'aucune procédure ne sera entamée tant que la Cour suprême du Canada ne se sera pas prononcée sur un appel concernant les docteurs Morgentaler et Scott. La

Haute cour doit se pencher sur ce délicat dossier à compter du 7 octobre.

Les docteurs Morgentaler et Scott, qui dirigent tous deux des cliniques d'avortement dans le centre-ville de Toronto, ont été acquittés en 1984 de ces mêmes inculpations, mais le gouvernement ontarien en a appelé de ce verdict d'acquiescement par un jury et le tribunal de dernière instance doit trancher.

Les trois prévenus se sont présentés mercredi matin en Cour provinciale pour une demande de cautionnement et le président du tribunal, le juge June Bernhard, a accordé une suspension des procédures.

Le procureur de la couronne, Paul Culver, a expliqué au tribunal que le procureur général de la province, M. Ian Scott, lui avait donné instruction "de faire inscrire au dossier que les procédures étaient suspendues à sa propre demande."

Au cours d'une conférence de presse subséquente, le procureur général a révélé que c'est la police de Toronto qui a pris l'initiative de porter les accusations contre les trois prévenus.

M. Ian Scott a précisé dans un communiqué que "la décision de faire enquête au sujet de présumées infractions au Code criminel et de porter des accusations est, en vertu de la constitution, une prérogative de la police. Je n'ai pas le droit de faire pression sur la police ou de jouer un rôle quelconque dans le déroulement de l'enquête."

Leur droit en est un constitutionnel."

Le procureur général a toutefois dit qu'il avait insisté pour que les procédures soient suspendues parce que la couronne ne pouvait pas procéder avant que la Cour suprême du Canada se soit prononcée.

"Il est évident que quels que soient les chefs d'accusation, aucun procès découlant de ces inculpations ne peut se dérouler avant que la Cour suprême du Canada se soit prononcée. Le juge en chef associé de la Haute cour en a lui-même décidé ainsi. Il en découle donc que les accusations portées aujourd'hui ne peuvent être instruites aussi longtemps que la Cour suprême du Canada n'aura pas rendu sa décision."

Depuis 1973

Des poursuites ont été intentées dès 1973 contre le Dr Morgentaler, soit depuis qu'il a ouvert une première clinique d'avortement à Montréal, puis une seconde à Toronto quelques années plus tard. Sa seule condamnation à la prison a été pro-

noncée en 1974 par la Cour d'appel du Québec, qui avait alors renversé l'acquiescement prononcé par un jury lors d'un premier procès, en 1973. Il avait alors été condamné à 18 mois de prison, mais face à l'indignation de la population, il avait obtenu un second procès qui s'était également soldé par un acquiescement.

Le Dr Scott a ouvert une clinique d'avortement dans le centre-ville de Toronto alors que les avortements ne sont autorisés que dans des hôpitaux accrédités où il existe un comité qui examine chaque cas au mérite. Ce comité peut alors autoriser un avortement s'il juge que la grossesse met en danger la vie ou la santé de la mère.

Élections générales en Colombie le 22

VICTORIA (PC) — Le premier ministre Bill Vander Zalm, misant sur sa popularité personnelle, a annoncé mercredi la tenue d'élections générales le 22 octobre prochain en Colombie-Britannique.

L'annonce d'élections hâtives, un an avant la fin du mandat gouvernemental, met fin à plusieurs semaines de spéculations. Des rumeurs avaient commencé à circuler dans la province presque immédiatement après l'élection, en

juillet, de M. Vander Zalm à la direction du Parti du Crédit social. Il succédait au premier ministre démissionnaire Bill Bennett.

Entré en fonctions le 6 août dernier, M. Vander Zalm ne détient toutefois pas de siège à la législature. Il dirige le seul gouvernement créditiste au Canada.

Mercredi matin, après avoir rencontré les membres de son cabinet, il se rendait à la résidence du lieutenant-gouverneur Bob Rogers pour lui demander de dissoudre la législature.

M. Vander Zalm a souligné avant la réunion du cabinet que la Colombie-Britannique se trouvait au centre de "dures négociations" sur trois dossiers: la menace américaine d'imposition de droits compensatoires sur le bois d'œuvre canadien, la grève des travailleurs forestiers déclenchée en juillet et la lutte pour l'obtention d'une proportion plus importante de contrats fédéraux. Il a en outre noté qu'un budget provincial allait bientôt devoir être rédigé.

"Il y a beaucoup à faire et un nouveau mandat contribuerait certainement à nous aider à ce chapitre", a-t-il déclaré.



Bill Vander Zalm

TU AS ENTRE 18-30 ANS TU VEUX TRAVAILLER

PRENDS LE TEMPS DE RÉPONDRE À CES QUESTIONS

J'AI QUITTÉ L'ÉCOLE DEPUIS AU MOINS UN AN OUI NON

J'AI LAISSÉ LES ÉTUDES AU NIVEAU SECONDAIRE OUI NON

J'AI TRAVAILLÉ DEPUIS AU MOINS UN AN OUI NON

J'AI OCCUPÉ QUE DES EMPLOIS DE COURTE DURÉE AU COURS DES 12 DERNIERS MOIS OUI NON

J'AI DÉCOUVERT MES CAPACITÉS ET REPRENDRE CONFIANCE EN MOI OUI NON

J'AI DÉJÀ TRAVAILLÉ OUI NON

SI TU AS RÉPONDU «OUI» À TOUTES CES QUESTIONS TU PEUX ÊTRE ADMISSIBLE À:

TREMPIN—TRAVAIL UN NOUVEAU PROGRAMME DE PRÉPARATION ET D'INTÉGRATION AU TRAVAIL

Début: 20 octobre 1986
 Durée: 15 SEMAINES, TEMPS PLEIN
 Horaire: 9:00 à 16:00
 Lieu: SHERBROOKE
 Allocation: Tu peux recevoir une allocation de formation et s'il y a lieu de transport et de garderie.

Séances d'information:
 Dates: Les lundis 22-29 septembre 1986
 Heures: 14:00 heures
 Lieu: Centre 24 Juin, Local 126

Informe toi le plus tôt possible (819)569-9761 (interurbains acceptés)



En collaboration avec: Les Centres d'Emploi du Canada Le Collège de Sherbrooke

CORRECTION

AXEP

Dans la circulaire AXEP en vigueur du 22 au 27 septembre 1986, l'item "épaule de porc fumé" (picnic), désossé, Royal aurait dû se lire:

EPAULE DE PORC FUMÉ, (PICNIC), ROYAL

1.38 lb **3.04** kg

Nos excuses à notre clientèle.

LIQUIDATION 86

QUI PEUT BATTRE NOS PRIX?

RABAIS-CHEQUE jusqu'à 1 500\$ (selon le modèle) ou 700\$

A PARTIR DE 3.9% FINANCEMENT DISPONIBLE (24 mois)

D'ESSENCE GRATUITE (selon le modèle)

Notre seule ambition, c'est d'être les meilleurs

MORIN AUTOMOBILES INC.
 351, rue St-Jacques COATICOOK
 849-2746

CHRYSLER
 Camions Dodge
 VENTE SERVICE

LE SEUL DEPOSITAIRE

Sunbeam

Modèle de luxe SUN-495

- Deux brûleurs
- 40 000 BTU
- 504 po²
- grille en porcelaine
- hublot pratique en verre
- allumeur automatique
- indicateur de niveau d'essence et température
- 4 tablettes de bois
- 2 grandes roues et 2 roulettes pivotantes à l'avant
- + réservoir inclus

274⁹⁵

Modèle De Luxe SUN-499

- deux brûleurs — 40,000 BTU
- 504 po² — minuterie
- grille porcelaine
- hublot pratique en verre
- allumeur automatique
- indicateur de niveau d'essence
- meuble de bois entourant le BBQ, avec 2 tiroirs.
- + réservoir inclus

\$374⁹⁵

GARANTIE
 2 ans: pièces et main d'œuvre, au complet. 3 ans: brûleur — 5 ans: boîtier.

SERVICE SUR PLACE

Grille-Maïs

Big Pop à air chaud

\$199⁹⁵

Démonstrateur
 Garantie 2 ans
 Pièces et main-d'œuvre

Grille-Maïs

Big Pop à air chaud

\$21⁹⁵

DEMONSTRATEUR

Satisfaction garantie ou remboursement

Garantie à vie
 Prises et tuyauterie 5 ans — Moteur Boyau régulier

BEAM

ASPIRATEUR CENTRAL COMPLET

399\$

- Unité motrice
- Boyau de 30 pi.
- Accessoires
- Matériel d'installation de 2 prises murales et 1 prise utilité
- Silencieux.

Le seul dépositaire Sunbeam à Sherbrooke

Centre de Services M.S. inc.

843, rue King Ouest, Près du boul. Queen

Vente et réparation de petits appareils électriques

(819) 569-7406